

#### article 1 - objet

la société Viabizzuno s.r.l., siège social à bentivoglio (bo), via romagnoli 10, code fiscal et numéro de tva 01614551206 (plus bas « Viabizzuno ») organise un concours (« concours ») pour l'attribution d'un prix de fin d'études universitaires destiné aux jeunes diplômés des années 2018 et 2019 ayant soutenu une thèse de fin d'études ayant pour thème principal la lumière dans son acception la plus large. l'idée de base du concours est de diffuser la culture de la lumière et de récompenser les jeunes diplômés qui ont travaillé sur ce thème ; le prix représente une reconnaissance du mérite personnel et de la valeur du projet réalisé.

#### article 2 - les concurrents

au présent concours peuvent participer tous les étudiants, quel que soit leur âge, inscrits dans toute faculté d'une université italienne et/ou étrangère (quelle que soit la nature du cursus) et qui au terme de ce cursus ont soutenu une thèse traitant de la « lumière » dans son acception la plus large (plus bas les « concurrents »). la participation est ouverte aux néo-diplômés de toutes les facultés : architecture, design, philosophie, médecine, littérature, physique, etc.

- les thèses doivent toutes parvenir en italien. les thèses rédigées dans une langue autre que l'italien devront par conséquent parvenir accompagnées de leur traduction en italien (y compris les thèses rédigées en anglais) ; la version qui fait foi est la version en italien ;

- elles devront avoir été soutenues entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2019 et ne devront pas avoir été utilisées pour participer à d'autres concours analogues et assimilés au concours objet du présent règlement.

#### article 3 - le prix

au lauréat sera décerné un prix de 10 000,00 euros au titre de la réalisation de l'œuvre et au titre de l'acquisition de tous les droits de propriété industrielle et intellectuelle sur l'œuvre (qu'il s'agisse d'un dessin, d'un prototype, d'un essai, etc.).

dans le cas où la thèse serait constituée du projet et/ou du prototype d'un objet réalisable,

Viabizzuno en réalisera douze exemplaires numérotés qu'ensuite Viabizzuno mettra en vente.

dans les deux cas, le nom du lauréat sera communiqué à la presse par Viabizzuno qui procédera également à la publication d'un article en bonne place dans le journal semestriel Viabizzunoreport, qui présentera en détails le projet ou la thèse du lauréat.

#### article 4 - demande de participation

les demandes d'admission au concours, rédigées en italien sur papier libre et dûment signées, doivent parvenir uniquement : (i) par la poste au siège de Viabizzuno à bentivoglio (bo), via romagnoli 10, au plus tard à 19h00 le 30 mars 2020, ou (ii) par courriel certifié au plus tard à la même heure et à la même date envoyé à [amministrazione@pec.Viabizzuno.com](mailto:amministrazione@pec.Viabizzuno.com).

sont considérées comme présentées en temps utiles les demandes parvenues dans les délais indiqués. les demandes parvenues après 19h00 le 30 mars 2020 ne seront pas prises en compte aux fins du concours.

la participation au concours est entièrement gratuite, exception faite des frais d'expédition à la charge du concurrent.

dans la demande sur papier libre, à peine d'inadmissibilité au concours, les données du concurrent doivent être indiquées (nom et prénom, code fiscal, lieu et date de naissance, domicile, adresse aux fins du concours, adresse mail et numéro de téléphone). à la demande doivent être jointes, à peine d'inadmissibilité au concours : deux exemplaires de la thèse universitaire du concurrent et des éventuels prototypes du projet objet de la thèse ;

copie d'une pièce d'identité en cours de validité du concurrent ;

certificat attestant l'obtention du diplôme universitaire du concurrent, avec l'indication de l'université dans laquelle il a été obtenu, la date et l'année correspondante, la note/mention et l'intitulé de la thèse.

formulaire de consentement au traitement des données personnelles du concurrent téléchargeable en

se rendant sur le site avec le lien suivant :  
[https://www.viabizzuno.com/es/privacy\\_fra-pdf/](https://www.viabizzuno.com/es/privacy_fra-pdf/)

*article 5 - modalités de sélection - désignation du lauréat - attribution du prix  
l'admission du concurrent au concours et la remise du prix relève de la seule décision du comité de la pensée conceptuelle de Viabizzuno.*

*les membres du jury ont la faculté de ne décerner aucun prix, dans le cas où ils estimeraient que les travaux présentés abordent le thème de manière insuffisante ou non conforme aux indications du présent règlement. la cérémonie de remise du prix au lauréat aura lieu le 20 juin 2020 à milan, pendant le salon du meuble, et sera organisée par Viabizzuno.*

*article 6 - thèses présentées*

*les thèses imprimées ou au format électronique présentées par les concurrents ne seront pas restituées, pas même à l'issue du concours ; elles seront conservées au siège de la société pendant une durée maximale de 10 ans.*

en complément du règlement 'latualuce', il est précisé que :

- les thèses des étudiants étrangers (ou des étudiants italiens qui ont rédigé leur thèse en anglais) peuvent être présentées en anglais sans être obligatoirement accompagnées d'une traduction en italien ;

- outre le prix, Viabizzuno se réserve la faculté de proposer au lauréat une collaboration de trois ans à mieux définir en fonction de ses caractéristiques et de ses compétences.

pour tout éclaircissement, n'hésitez à nous contacter en écrivant à [comunicazione@viabizzuno.com](mailto:comunicazione@viabizzuno.com) ou en composant le +39 051 8908072